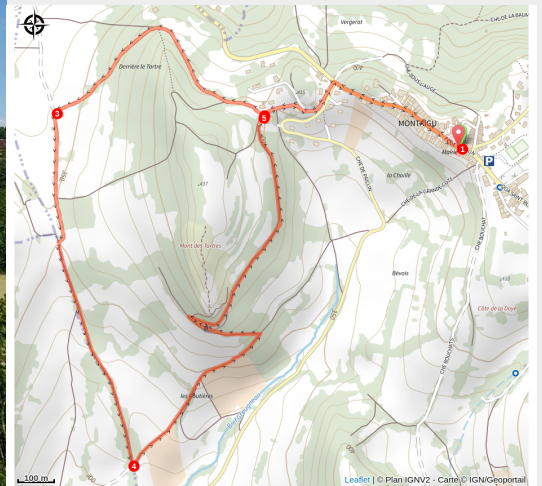


Balade à Montaigu

Lons Agglomération



Vue sur le village de Montaigu (© Jura Tourisme)



Sur les contreforts du premier plateau du Jura, découvrez Montaigu et sa vue plongeante sur Lons-le-Saunier. Le village a vu grandir rouget de Lisle, compositeur de “la marseillaise”, et a été également la résidence du capitaine Lacuzon, héros de l’indépendance comtoise (XVII^e siècle). Perché à la pointe d’un piton rocheux, Montaigu sépare et surplombe deux reculées (Revigny et Vernantais) dont les pentes marneuses, au pied des falaises calcaires, sont très favorables à la culture de la vigne. Celles-ci étaient jadis totalement occupées par le vignoble lédonien, décimé par le

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 1 h 30

Longueur : 4.8 km

Dénivelé positif : 141 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Oenologique

phylloxéra puis par la pénurie de main d'œuvre engendrée par la première guerre mondiale.

Itinéraire

Départ : Montaigu

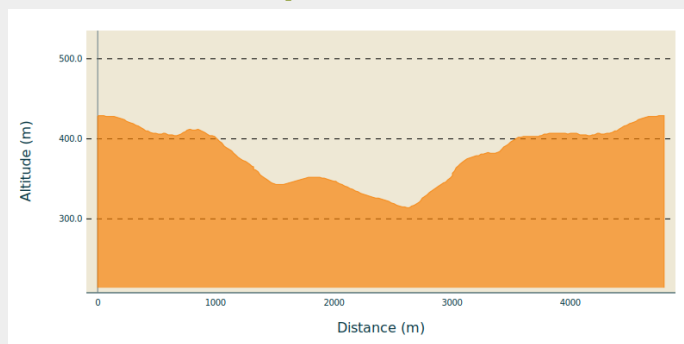
Arrivée : Montaigu

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées) 📖 Sentier d'interprétation

Communes : 1. Montaigu

2. Macornay

Profil altimétrique



Altitude min 314 m Altitude max 429 m

À partir du parking, traversez Montaigu par sa rue unique en **direction du poteau “Montaigu Église”** : découvrez ce village vigneron typique ; les caves sont creusées dans le calcaire, sous le rez-de-chaussée des maisons ; elles communiquent entre elles (cellier des chartreux : magnifiques caves voutées du Moyen-Âge).

1. **Au poteau “Montaigu Église” prenez la direction “Mont des Tartres”.** Vous passerez devant **la maison de Rouget de Lisle** (XVIII^e siècle), ainsi que le Domaine Pignier et **longerez un grand mur ancien à votre droite** : il s’agit des anciennes fortifications, situées en bordure des ruines du château médiéval. **À la sortie du village engagez vous à gauche** en continuant sur le tracé du **GR 59 (balisage rouge et blanc) jusqu’au poteau “Mont des Tartres”**.
2. **Au poteau “Mont des Tartres” prenez la direction “Derrière le Tartre”.** Vous contournez le Mont des Tartres sur plus d’un 1 km.
3. **Au poteau “Derrière le Tartre”,** vue sur les reliefs de la région lédonienne : plateau de Mancy, Montorient... Vous prenez la **direction “Les Gautières”** et descendez en direction de la vallée de la Sorne. Vous empruntez un petit chemin carrossable, puis un petit sentier dans la forêt.
4. **Au poteau “Les Gautières”** bifurquez vers le Nord **en direction du “Mont des Tartres”** vers le coteau viticole des Gautières que vous traversez. Suivre le balisage du GR. Vous longerez un mur traditionnel en pierre sèche remarquablement rénové. Après le mure, continuez sur le chemin puis tournez à gauche en suivant le balisage du GR.
Sur le replat, vous découvrirez ensuite **sur votre droite le Lavoir de Tuile** du XI^e siècle qui capte une source permanente. Juste après la fontaine, prendre sur votre droite le chemin qui monte légèrement en épingle. Regagnez ensuite Montaigu par le sentier. Le long du sentier, ne manquez pas la magnifique vue sur la façade sud du village.
5. **Au poteau “Mont des Tartres”, prenez la direction de “Montaigu Église”.** Suivre le balisage GR.

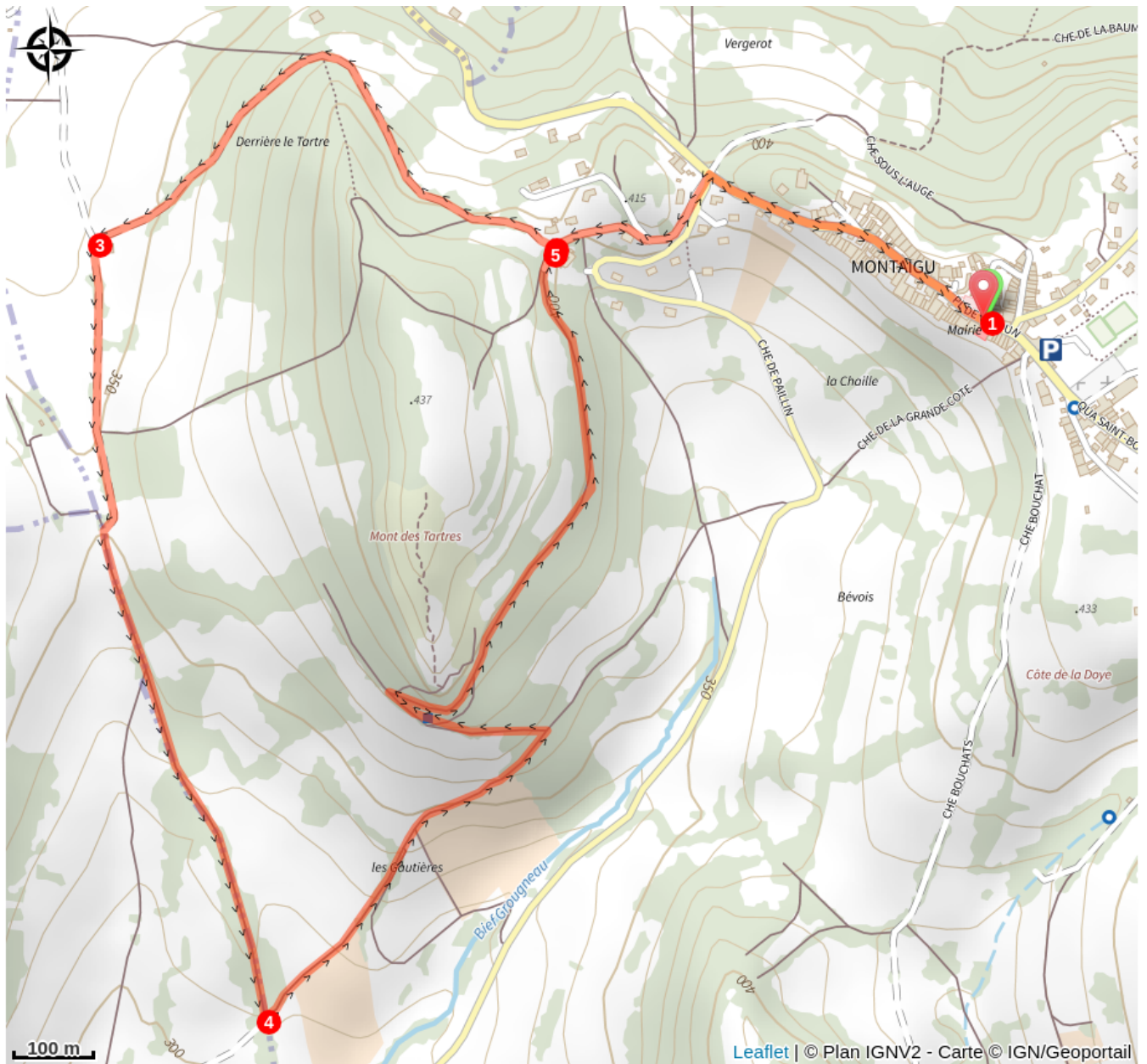
Montaigu, vestige du vaste espace viticole de la région lédonienne

Le Village de Montaigu perché à la pointe d'un piton rocheux, sépare et surplombe deux reculées (Revigny et Vernantois) dont les pentes marneuses, au pied des falaises calcaires, sont très favorables à la culture de la vigne. Jadis, l'ensemble de ces pentes étaient entièrement occupées par le vignoble prospère de la région lédonienne. Il fut successivement décimé par le phylloxera et par la pénurie de main d'œuvre de la première guerre mondiale.

D'orientation générale Nord/Sud-Est, le village de Montaigu surplombe deux beaux versants à substrat marneux, tout à fait favorables à la vigne. Le versant d'exposition Sud/Sud-Est, le plus favorable, domine la vallée de la Sorne (reculée de Vernantois). La base du versant Sud-Est du Mont des Tartres (coteau des Gautières) présente une situation optimale, entre les altitudes 310 et 380 m. Installés dans une zone faillée, les terrains viticoles sont constitués à la fois de marnes irisées du Trias (partie Est) et de marnes grises du Lias (partie Ouest).

Avant la crise du phylloxéra de la fin du XIXe siècle, la vigne occupait la majeure partie des pentes marneuses (en gris) au pied de la falaise du plateau calcaire (orange pâle), surtout sur les versants qui nous font face, exposés principalement à l'ouest. Actuellement la vigne n'occupe plus que les zones les mieux exposées des communes de Perrigny / Conliège (11 ha), Vernantois (16 ha) et Montaigu (18 ha).

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



Balade entre les vignes

Pour votre sécurité et une bonne cohabitation avec les vignerons, soyez vigilants aux abords des vignes (circulation d'engins, traitements...), laissez les lieux propres, restez sur les sentiers balisés et n'entrez pas dans les parcelles de vignes, si vous n'y êtes pas autorisé.



Sentier d'interprétation

Les sentiers d'interprétations ou sentiers de découverte, sont des parcours aménagés très facile, particulièrement indiqués pour les familles, et équipés de panneaux d'informations. Ces panneaux permettent aux usagers de comprendre les milieux qu'ils traversent avec des données historiques, scientifiques, géologiques, culturelles ou naturelles.



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, derrière la gare, prendre la direction de Montaigu, montée par la route de Montaigu et traversez le village pour rejoindre le parking sur votre gauche.

Parking conseillé

parking de la salle des fêtes à Montaigu

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Lons-le-Saunier

Place du 11 novembre, 39000 LONS-LE-SAUNIER

accueil@lons-jura.fr

Tel : 03 84 24 65 01

<https://www.lons-jura.fr/>

